

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE
Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D05- 06 06 2023
Convocation : 25 052023

Comité Syndical du 6 juin 2023

Objet : Revalorisation IFSE pour les adjoints techniques territoriaux de l'équipe technique en compensation des travaux dangereux et salissants

L'an deux mille vingt-trois, le six juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à la Salle rurale de Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	00
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames MOULIADE Régine, SOULIE Christiane,
Messieurs BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, COUGOUREUX Rolland, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, DALMAYRAC Gilbert, JONGBLOET François, BRIERE Alex, VALIERE Jean-Paul, MALET Christian, PAILLAS Pierre

Pouvoirs

Absents : AZAM Rolande, HERIN Christophe, ESCOUTES Jean-Marc, RUFFEL Francis, DOUZIECH Florent

Absents Excusés : PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, REDO Aline, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Monsieur le Vice-Président expose à l'assemblée qu'une réunion du bureau et du personnel ont eu lieu le 25 avril 2023. Après plusieurs échanges entre les membres présents, notamment lors de la lecture du projet du Règlement Intérieur, il a été décidé que les adjoints techniques territoriaux qui assurent sur le terrain des missions dangereuses et salissantes se verraient dédommager financièrement pour le nettoyage de leurs vêtements de travail à domicile.

Il a été décidé par les élus présents aux commissions que ce dédommagement se ferait par la revalorisation de l'I.F.S.E. déjà attribuée à ces agents.

Chaque agent recevra également une note de service de rappel avec les préconisations d'entretien et de lavage des vêtements et E.P.I. qu'ils utilisent et en particulier pour l'entretien des vêtements anti coupures de manière à conserver au maximum leur pouvoir de protection.

Monsieur Le Vice-Président demande aux élus du Comité Syndical si cette proposition leur convient.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

DECIDE :

- D'accepter la proposition faite de revaloriser l'IFSE des adjoints territoriaux soumis aux travaux dangereux et salissants
- De mettre en place cette revalorisation à compter du 01/09/2023
- De prévoir les crédits suffisants au budget 2023

ADOpte à l'unanimité des membres présents

La séance est levée à 21h 30

Fait et délibéré en séance, le 6 juin 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Pour le Président empêché,
Le vice-président, M. BONNET Michel



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58

Le secrétaire, Philippe VERGNES



Publiée le : 03/07/2023

Transmise au Représentant de l'Etat le : 03/07/2023

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre figurent les signatures des membres présents.
Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture